



27.03.2011 - 11:55 Uhr

97 pour cent pour une interdiction de l'importation de produits dérivés du phoque en Suisse selon une enquête commandée par la Fondation Franz Weber

Montreux (ots) -

Si les Suissesses et les Suisses pouvaient décider, il y aurait en Suisse une interdiction claire de l'importation de produits dérivés du phoque.

Une enquête réalisée par l'Institut gfs-zürich en février 2011 à l'initiative de la Fondation Franz Weber a montré que, sans que soient mentionnées les méthodes de chasse actuelle, 89 pour cent des personnes interrogées ont une position critique ou de rejet à l'égard de la vente ou du commerce de produits dérivés du phoque.

Le 20 août 2010, l'UE a fait entrer en vigueur un embargo sur les produits dérivés du phoque (grâce entre autre au travail de la Fondation Franz Weber au Canada et au Parlement européen). Quand on demande si la Suisse doit suivre cet exemple, 89 pour cent répondent par « oui » ou « plutôt oui ».

Face à la pratique actuelle de la chasse au phoque industrielle - les phoques sont en partie dépecés vivants ou traînés vivants par un crochet jusqu'aux bateaux de pêche -, le rejet se renforce. Au total, 97 pour cent des personnes interrogées rejettent plutôt ou clairement dans ces conditions la vente et le commerce en Suisse de produits dérivés du phoque.

Cette enquête démontre que la décision du Conseil des États contre une interdiction de l'importation n'est pas partagée par la population. Le 29 septembre 2010, le Conseil des États a rejeté à une courte majorité une motion nettement soutenue par le Conseil national sur une interdiction de l'importation analogue à celle de l'UE.

La Fondation Franz Weber et OceanCare ont immédiatement lancé une pétition avec l'appel renouvelé au Parlement suisse d'interdire toute importation et tout transit de produits provenant de la chasse commerciale au phoque. La pétition, qui est largement soutenue par des organisations de protection des animaux, comptabilise aujourd'hui déjà plus de 70 000 signatures manuscrites. Elle sera remise en juin 2011.

Le résultat clair de l'enquête et le succès de la pétition montrent à l'évidence que la population suisse est moralement préoccupée par le fait que des produits issus de phoques tués cruellement puissent arriver sur le marché suisse et par la Suisse dans le commerce international.

« La revendication de la population suisse est claire, elle demande un embargo sur les produits de phoque, indique Vera Weber, directrice de campagne de la Fondation Franz Weber et témoin oculaire de la chasse aux phoques canadienne, « aujourd'hui plus que jamais, alors que le réchauffement climatique fait fondre la banquise et que la biodiversité se réduit de jour en jour, il faut que cet abattage massif et cruel de jeunes phoque prenne fin. La Suisse, en fermant ses marchés comme l'a fait l'Union européenne, peut y contribuer. »

Analyse du sondage ci-joint. Les résultats gfs peuvent vous être envoyé sur demande

Photos sous: www.mydrive.ch, user presse@ffwpresse, mot de passe: ffw2011 (copyright Marcus Gyger)

P.S.

Le département canadien de Pêche et Océans (DFO) a annoncé vendredi 25 mars le quota de chasse de cette année. Le gouvernement du Canada autorisera l'abattage de 468 200 phoques de l'Atlantique (phoque gris, phoque du Groenland, phoque à capuchon) cette année, une hausse de 80 000 par rapport à 2010. Le DFO a également indiqué que la chasse aux phoques débutera aujourd'hui dimanche 27 mars 2011 à 6 heures du matin.

Kontakt:

Contact: Vera Weber, Fondation Franz Weber

Portable : +41 (0)79 210 54 04, veraweber@ffw.ch, www.ffw.ch